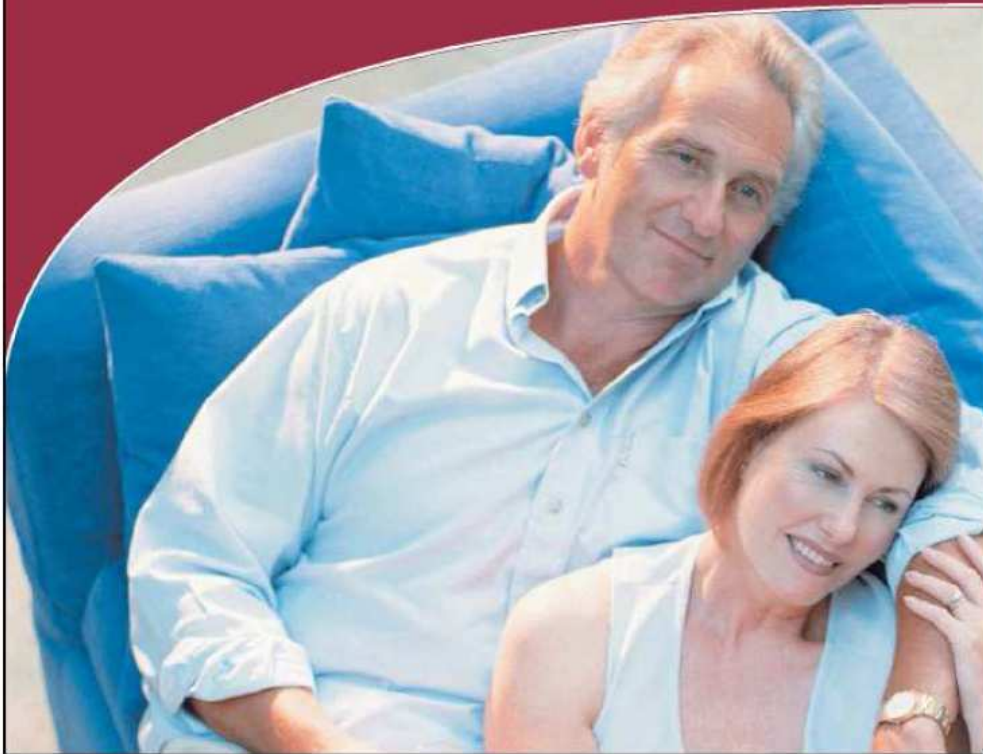




Acceptation
garantie à partir
de 40 ans sans
questionnaire
médical.

Suisse Obsèques

Pour profiter de la vie
en toute quiétude,
avez-vous pensé à tout ?





Vos cotisations

Déterminez immédiatement votre cotisation mensuelle en fonction :

- Du capital que vous avez choisi,
- De votre âge calculé par différence de millésime entre l'année en cours et votre année de naissance.

Une fois votre premier prélèvement mensuel effectué, votre cotisation n'augmentera plus jamais, même lorsque vous changerez de tranche d'âge.

Cotisations mensuelles (TTC) y compris l'assistance

Age	Capital 2.000 €	Capital 3.000 €	Capital 4.500 €	Capital 6.000 €	Capital 7.500 €
40 à 44 ans	5,50 €	8,00 €	11,50 €	15,50 €	19,00 €
45 à 49 ans	6,50 €	9,50 €	13,50 €	18,00 €	22,50 €
50 à 54 ans	7,50 €	11,00 €	16,00 €	21,00 €	26,50 €
55 à 59 ans	9,00 €	13,00 €	19,00 €	25,50 €	31,50 €
60 à 64 ans	10,50 €	16,00 €	23,50 €	31,00 €	39,00 €
65 à 69 ans	13,50 €	20,00 €	29,50 €	39,00 €	49,00 €
70 à 74 ans	17,00 €	25,50 €	38,00 €	50,50 €	63,00 €
75 à 79 ans	22,50 €	33,50 €	50,50 €	67,00 €	83,50 €

Exemple :

Vous avez actuellement 67 ans et vous souhaitez un capital de 3.000 €.

Votre cotisation mensuelle est fixée à 20 € et restera fixe jusqu'à la fin de votre contrat, quoi qu'il arrive.

Sérénité Courtage

(N° orias : 07038358)

Votre assurance en toute sérénité

Pour toute demande de tarifs personnalisés :

Tél : **0891 030 038** (0.23€/min)

Du Lundi au Vendredi de 09H00 à 12H00 et 14h30 à 18H00